



AG2R LA MONDIALE

Mars 2017

ACTIF GÉNÉRAL DE LA MONDIALE

1,75 % nets*
EN 2016

Contrats TERRE DE VIE - TERRE DE RÊVE

POINTS FORTS

- La garantie du capital
- La Participation Annuelle aux Bénéfices du contrat définitivement acquise
- Une taille significative permettant de diversifier les risques
- Une gestion prudente et orientée à long terme
- La qualité de crédit du portefeuille obligataire
- Une gestion majoritairement effectuée en direct afin d'assurer un meilleur suivi et limiter les frais de gestion.

ACTIFS GÉRÉS**

52 milliards d'€uros en valeur comptable.

RENDEMENT*

Taux net 2016 1,75 %

Au titre d'une année, la Participation aux Bénéfices est créditée au plus tard au 31 mars de l'année suivante, avec une valeur au 1^{er} janvier sur les adhésions disposant d'une épargne investie sur l'Actif général au 31 décembre. Le Taux est indiqué net de frais de gestion du contrat (0,75 %), brut de fiscalité et de prélèvements sociaux.

FONCTIONNEMENT

L'Actif général est un actif en euros géré par l'assureur pour le compte de ses assurés.

• Une épargne sécurisée

Quelle que soit l'évolution des marchés, la valeur de votre épargne investie sur l'Actif général ne diminuera pas.

Les intérêts acquis sont définitivement inscrits sur votre contrat.

• Un rendement annuel régulier

Le rendement de l'actif en euros provient de la Participation aux Bénéfices.

Les conditions de détermination et d'attribution de la Participation aux Bénéfices sont prévues dans les documents contractuels de votre contrat TERRE DE VIE.

La régularité du rendement résulte d'une gestion prudente et orientée à long terme.

HISTORIQUE DE RENDEMENT

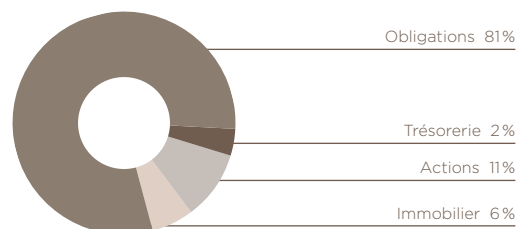
2006	4,15 %
2007	4,35 %
2008	4,15 %
2009	3,80 %
2010	3,60 %
2011	3,25 %
2012	3,15 %
2013	3,00 %
2014	2,60 %
2015	2,35 %
2016	1,75 %

Taux provisoire*** applicable à l'Actif Général de La Mondiale pour 2017 : 0,45 % net de frais de gestion, brut de fiscalité et de prélèvements sociaux.

COMPOSITION**

Pour garantir le capital investi et servir tous les ans un rendement régulier, l'Actif général de La Mondiale est essentiellement composé d'obligations.

Afin de dynamiser la performance du fonds en euros, une partie des actifs est investie sur de l'immobilier et des actions.



*Taux net de frais de gestion du contrat, brut de fiscalité et de prélèvements sociaux.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

**Au 31/12/2016. Évaluations non auditées par les commissaires aux comptes

*** Taux utilisé pour traiter les opérations de désinvestissement de l'actif en euros en cours d'année. Ce taux provisoire ne préjuge pas du taux de participation aux bénéfices de fin d'année qui est attribué à l'épargne investie sur l'actif en euros au 31 décembre et qui peut être inférieur ou supérieur au taux provisoire. En cas de désinvestissement de l'actif en euros en cours d'année, l'épargne constituée est calculée par application du taux provisoire, déterminé et communiqué par l'assureur en début d'année, au prorata de la durée d'investissement entre le 1^{er} janvier et la date d'effet du désinvestissement.

OBLIGATIONS : 81 %

Les coupons obligataires constituent la principale source de revenus du portefeuille et de Participation aux Bénéfices.

Au 31 décembre 2016, la composante obligataire de l'Actif général de La Mondiale s'élève à plus de 43 milliards d'euros (en valeur nette comptable).

UNE QUALITÉ DE CRÉDIT DE NOTRE PORTEFEUILLE

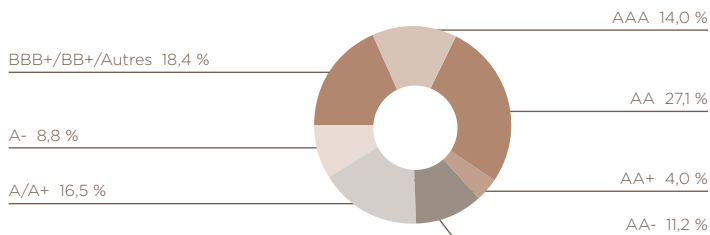
Les opérations d'arbitrages réalisées au cours de l'année ont permis une amélioration structurelle de la qualité de crédit du portefeuille.

Elles ont notamment été motivées par l'action de la BCE qui a eu pour effet de réduire sensiblement les primes de risques entre emprunts privés et emprunts d'Etat. Par ailleurs, l'exploitation de la courbe des taux, la recherche de primes de risque sur les dettes bancaires et corporates, la désintermédiation du financement et l'optimisation des critères de liquidité participent à la recherche de rendement supplémentaire.

RÉPARTITION PAR NOTATION

Des filtres sélectifs sont appliqués dans la construction du portefeuille : la taille des lignes est limitée en fonction de la notation de chaque émetteur. Le rating moyen du portefeuille à fin 2016 ressort à « A+ ».

Répartition par notation

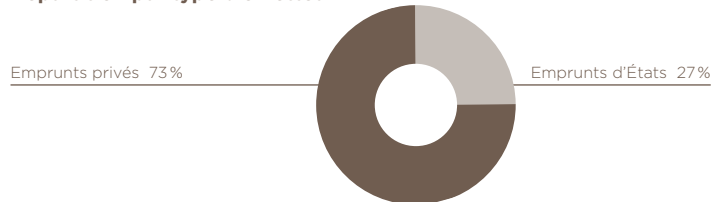


RÉPARTITION PAR ÉMETTEUR

La composante obligataire de l'Actif général de La Mondiale est caractérisée, avec plus de 366 émetteurs en portefeuille, par une diversification des risques.

Les Emprunts d'Etats représentent 27 % du portefeuille obligataire. La France constitue, avec près de 68 %, l'essentiel de la poche souveraine. Les emprunts privés représentent 73 % du portefeuille obligataire, ils constituent une source additionnelle de rendement et de diversification.

Répartition par type d'émetteur



ACTIONS : 11 %

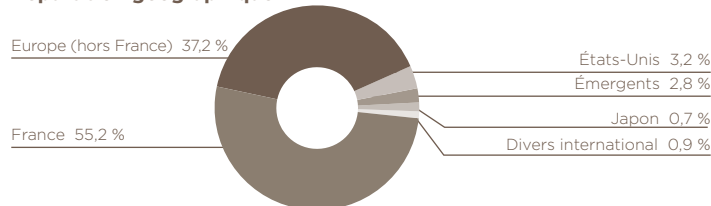
La construction du portefeuille actions est basée sur la recherche d'une diversification sectorielle.

D'un point de vue géographique, les actions européennes représentent 92 % du portefeuille avec une forte surpondération de la France (55 % du total).

Nous privilégions une exposition directe à des grandes entreprises cotées.

L'exposition du portefeuille en gestion collective (private equity, thématiques particulières, marchés émergents...) représente 20 % de la poche actions.

Répartition géographique



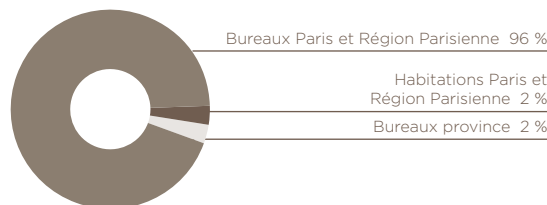
IMMOBILIER : 6 %

Le patrimoine immobilier de 483 300 m² est principalement situé dans le centre de Paris et l'ouest parisien.

Il est essentiellement détenu en direct pour en optimiser la gestion et le coût. La gestion du parc est active et vise à maintenir un rendement locatif attractif sur la durée via :

- des participations à des programmes de développement,
- un programme ambitieux de valorisation des immeubles
- une politique de cession d'actifs arrivés à maturité.

L'immobilier contribue ainsi de manière significative et récurrente au rendement du Fonds général en euros.



LES MOTS POUR COMPRENDRE

Monétaire

Placement à court terme présentant un risque très faible pour le capital investi mais dont le rendement est généralement plutôt faible.

Obligation

Une obligation est un titre de dette à long terme. Elle peut être émise par un État, une collectivité locale ou une entreprise. En contrepartie de son investissement, le détenteur de l'obligation perçoit des intérêts (coupons). Le cours d'échange d'une obligation dépend de l'évolution des taux d'intérêt.

Émetteur (d'une obligation)

C'est l'entité qui emprunte un capital auprès de créanciers. L'émetteur s'engage au remboursement à une date fixée à l'avance.

Rating

Le rating ou notation financière reflète le risque de solvabilité financière d'un émetteur. Il permet d'apprécier la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements envers ses créanciers.

Action

Une action est un titre de propriété représentant une fraction du capital social d'une entreprise. Elle constitue une source de financement pour les sociétés. Une partie des bénéfices réalisés par l'entreprise, s'il y en a, est distribuée sous forme de dividendes à l'actionnaire.

Indice boursier

Un indice boursier correspond à la moyenne d'un échantillon de valeurs. Il reflète l'évolution d'un marché ou d'un secteur. Par exemple, le CAC 40 regroupe les 40 plus importantes capitalisations du marché français.

Taux d'intérêt

Le taux d'intérêt caractérise le taux de rémunération du prêteur. Les taux courts (EONIA, Euribor) correspondent aux taux auxquels empruntent les banques sur de courtes périodes. Les taux longs reflètent le coût du crédit sur plus long terme.

*Au 31/12/2016. Evaluations non auditées par les commissaires aux comptes

Document non contractuel à caractère publicitaire